



Octobre 2014

Synthèses n° 2014/253

Produits laitiers, viande porcine, fruits et légumes : principales productions impactées par l'embargo russe

Début août 2014, la Russie a décrété un embargo sur les produits agroalimentaires, en provenance notamment de l'Union européenne. Les produits laitiers, la viande porcine et les fruits et légumes sont les produits les plus impactés par cet embargo. Pour les produits laitiers, cet embargo intervient dans un contexte de hausse de la production mondiale et européenne et de baisse des prix. Pour la viande porcine, pour laquelle un embargo sanitaire existe depuis début 2014, les exportations françaises ainsi que les prix avaient assez bien résisté avant de baisser fortement en juillet et août. Les impacts sur les échanges de fruits sont encore difficiles à mesurer, compte tenu des calendriers de productions.

Le 7 août 2014, la Russie a décrété un embargo sur les produits agroalimentaires de l'Union européenne, des États-Unis, de la Norvège, du Canada et de l'Australie d'une durée d'un an. La Russie a ainsi publié une liste de produits européens interdits à la vente : les viandes et leurs préparations, les produits de la pêche, les produits laitiers (exceptés les produits sans lactose), les légumes, les fruits et les préparations alimentaires à l'exception de produits spécifiques comme les aliments infantiles. Outre la baisse attendue des exportations vers la Russie, l'embargo russe laisse craindre une réorientation de la production européenne vers son marché intérieur, avec, pour conséquence, une plus grande difficulté des produits français

à l'exportation, une plus grande concurrence des produits européens sur le marché français et donc une pression à la baisse sur les prix.

L'impact direct de l'embargo russe sur les produits agroalimentaires français est faible, mais important pour d'autres pays européens

En 2013, la France a exporté vers la Russie pour 760 millions d'euros de produits agroalimentaires, soit 1,3 % des exportations françaises de ces produits. La Russie est ainsi le quatorzième client de la France pour les produits agroalimentaires. Sur le seul champ des produits concernés par l'embargo, les exportations de ces produits vers la Russie s'élevaient, en 2013,

à 243 millions d'euros, soit 1,6 % des exportations françaises totales de ces produits, et 0,4 % des exportations totales agroalimentaires françaises.

En 2013, les exportations agroalimentaires de l'Union européenne vers la Russie s'élevaient à 11,8 milliards d'euros, soit 10 % des exportations européennes de produits agroalimentaires vers les pays tiers. Au niveau des produits concernés par l'embargo, les exportations de l'UE vers la Russie s'élevaient à 5,3 milliards d'euros, soit 17 % des exportations de ces produits vers les pays tiers, et 4,5 % des exportations totales agroalimentaires de l'Union européenne vers les pays tiers.

Parmi les produits concernés par l'embargo, l'Union européenne a exporté en

2013 vers la Russie pour 1,3 milliard d'euros chacun des produits laitiers et des fruits, pour 1,2 milliard d'euros des viandes et leurs préparations, pour 769 millions d'euros des légumes, pour 488 millions d'euros des préparations alimentaires et pour 154 millions d'euros des produits de la pêche.

L'Allemagne est le premier fournisseur européen de la Russie en produits agroalimentaires, suivi des Pays-Bas, de la Lituanie, de la Pologne et de la France. Néanmoins, la Lituanie et la Pologne sont particulièrement affectées par l'embargo. Ainsi, les exportations de produits interdits par la Russie s'élèvent à 928 millions d'euros pour la Lituanie et 841 millions d'euros pour la Pologne, soit respectivement 20 % et 4,2 % de leurs exportations agroalimentaires totales.

Les produits laitiers européens sont les principaux produits exportés vers la Russie

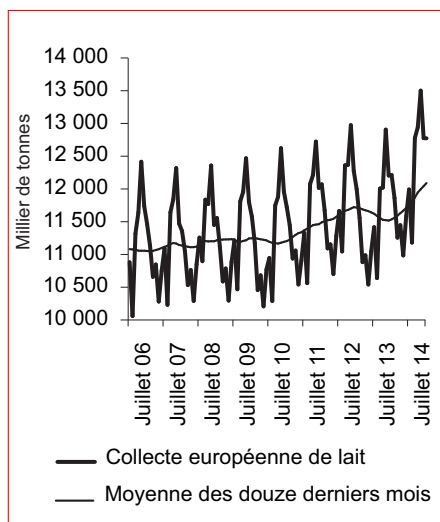
En valeur, les produits laitiers sont les principaux produits exportés vers la Russie. Ainsi, les exportations européennes de produits laitiers (y compris les produits non soumis à l'embargo) vers la Russie s'élevaient en 2013 à 1,4 milliard d'euros, soit 1,4 % de la production commercialisée par l'UE. Les Pays-Bas et la Finlande sont les principaux exportateurs européens de produits laitiers à destination de la Russie (respectivement 257 et 253 millions d'euros en 2013). Suivent la Lituanie, l'Allemagne et la Pologne. La France a exporté en 2013 des produits

laitiers vers la Russie à hauteur de 99 millions d'euros.

L'embargo intervient dans un contexte de hausse de la production laitière européenne et mondiale

En valeur, près de 70 % des exportations européennes de produits vers la Russie étaient du fromage, 10 % du beurre et le reste de la poudre et de la crème. Les exportations de fromage vers la Russie représentent 2,5 % de la valeur de la production européenne, celles de beurre 1,8 %. La Russie est le premier client de l'UE pour les produits laitiers avec 14 % des exportations vers les pays tiers. En 2013, elle

Hausse de la collecte européenne de lait en 2014



Source : Eurostat

était aussi le quatrième plus gros importateur mondial de produits laitiers derrière l'Allemagne, la Chine et l'Italie.

L'embargo survient dans un contexte de hausse de la collecte européenne de lait. En effet, sur les sept premiers mois de 2014, la collecte européenne de lait de vache a augmenté de 5,4 % par rapport à la même période de 2013, notamment du fait de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni. En lien avec le dynamisme de la collecte, la production de produits laitiers est également supérieure à celle de 2013. Ainsi, sur les sept premiers mois 2014, les fabrications européennes de beurre et de poudre de lait écrémée sont en nette hausse (respectivement + 4,5 % et + 53 % par rapport au premier semestre 2013). La France suit cette tendance avec des fabrications de beurre en hausse de 6,5 % sur les sept premiers mois de 2014 et celles de poudre de lait écrémée de 33 %.

Sur les sept premiers mois de l'année, la collecte de lait des autres exportateurs de produits laitiers – Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis – est en progression, à l'exception de l'Argentine.

Chute des prix du beurre et de la poudre de lait au mois d'août en France et en Europe

Selon l'USDA, les prix mondiaux du beurre sont en forte baisse depuis le début de l'année, passant de 5 641 USD/t fin janvier à 2 375 USD/t mi-octobre. Mi-octobre, les prix du beurre ont légèrement remonté pour atteindre

Les exportations européennes de produits laitiers vers la Russie représentent, en valeur, 1,4 % de la production européenne en 2013

	Production européenne commercialisée (millier de tonnes)	Exportations européennes vers la Russie (millier de tonnes)	Part des exportations vers la Russie sur la production européenne en quantité (%)	Production européenne commercialisée (million d'euros)	Exportations européennes vers la Russie (million d'euros)	Part des exportations vers la Russie sur la production européenne en valeur (%)
Ensemble des produits laitiers	80 918	426	0,5	101 779	1 376	1,4
Lait liquide et produits frais	41 844	62	0,1	31 014	130	0,4
Beurre	2 204	35	1,6	8 072	144	1,8
Fromage	10 009	257	2,6	39 814	985	2,5
Autres produits laitiers	26 861	72	0,3	22 879	117	0,5

Source : Eurostat - Prodcom et Eurostat - ComExt

2 614 USD/t. Les prix mondiaux de la poudre de lait écrémé suivent aussi cette tendance, mais fin septembre, les prix semblent s'être stabilisés.

En Europe et en France, le prix de la poudre de lait 0 %, ainsi que celui du beurre ont diminué au cours des sept premiers mois de l'année. Puis, mi-août, cette baisse des prix s'est brusquement accélérée, soit une dizaine de jours après l'annonce de l'embargo russe. Enfin, depuis le milieu du mois de septembre, les prix de la poudre écrémée et du beurre semblent se stabiliser en France et dans le monde.

En août, l'évolution des échanges français de produits laitiers reste sur des tendances proches des mois précédents

En août, les échanges de beurre et de poudre de lait ont poursuivi leur tendance haussière observée au cours des mois précédents. Pour la poudre de lait écrémée, les exportations vers l'ensemble des destinations ont continué de progresser vivement (+ 61 % par rapport à août 2013, contre + 42 % sur le cumul des sept premiers mois de l'année), tandis que les importations diminuaient (- 20 % par rapport à août 2013). En ce qui concerne le beurre,

les exportations ont progressé vivement en août 2014 (+ 25 % par rapport à août 2013), dans la continuité de ce qui était observé depuis le début de l'année (+ 14 % sur les sept premiers mois). Les importations de beurre progressent aussi en août 2014 (+ 16 % par rapport à août 2013). Là encore, cette tendance à la hausse s'observait les mois précédents. Les quantités exportées de fromage diminuent en août (- 7 % par rapport à août 2013) du fait de la baisse des envois vers la Russie et l'Asie. Cette tendance s'inscrit toutefois dans la continuité des évolutions du début de l'année (-4,7 % sur les sept premiers mois de l'année), les mois de janvier, mars et mai affichant des évolutions du même ordre (entre - 7 % et - 8 %). En revanche, les importations de fromage diminuent à la fois en volume et en prix, rompant avec les évolutions des mois précédents où volume et prix augmentaient.

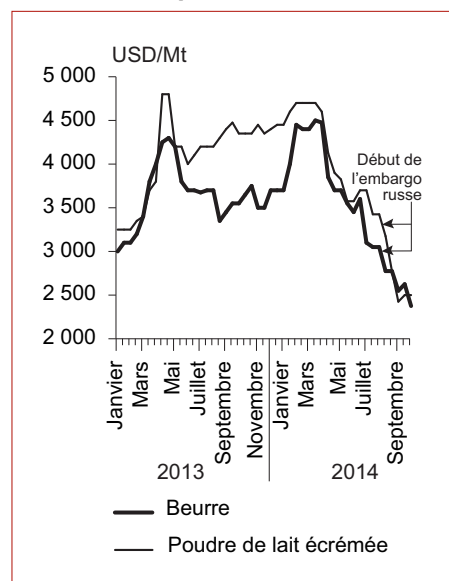
La viande européenne porcine est sous embargo sanitaire depuis le début de l'année

Les exportations de viandes vers la Russie sont aussi concernées par l'embargo russe. Néanmoins, la viande porcine européenne, qui constituait

85 % des exportations européennes de viandes vers la Russie en 2013, est soumise à un embargo sanitaire depuis la fin janvier 2014, suite à la découverte de cas de fièvre porcine en Lituanie et en Pologne. En 2013, les exportations européennes de viandes porcines – y compris graisses, abats et leurs préparations – vers la Russie s'élevaient à 750 000 tonnes-équivalent-carcasse (tec), soit 3,4 % des abattages européens de porcs.

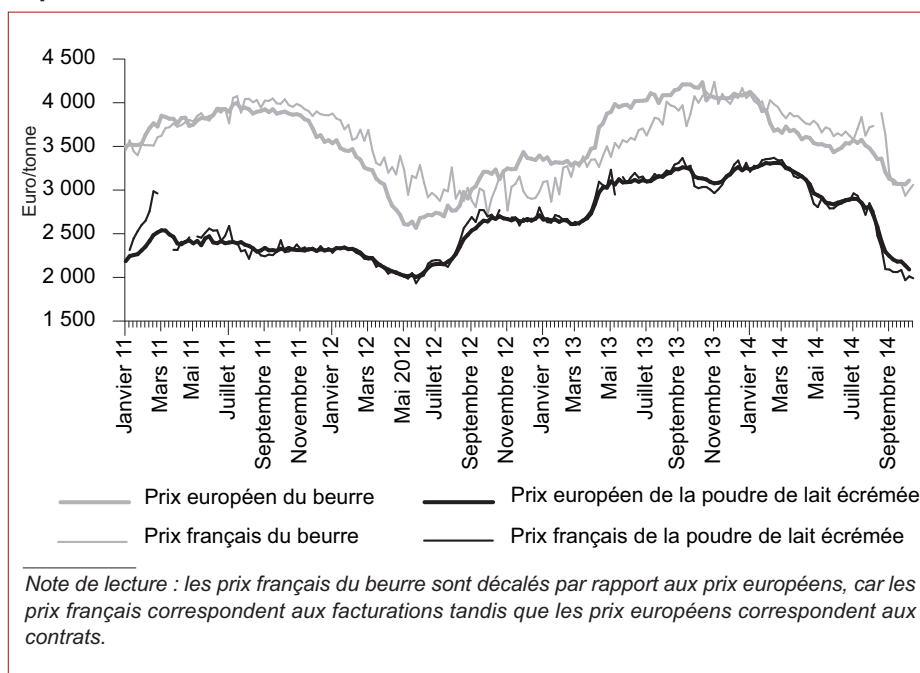
Durant le premier semestre 2014, seules 54 000 tec de viandes porcines ont été exportées vers la Russie et ce principalement durant le mois de janvier, contre 342 000 tec au premier semestre 2013, soit une baisse de 290 000 tec. Les exportations vers l'Asie – Japon, Corée du Sud, Philippines, Taiwan – et vers les États-Unis progressent, mais pas suffisamment pour compenser la baisse à destination de la Russie. Ainsi, sur le premier semestre 2014, les exportations de viandes porcines vers les pays tiers diminuent de 160 000 tec. En revanche, les échanges entre les pays européens progressent de 180 000 tec sur le premier semestre (+ 4,5 %). Notamment les importations de l'Italie, de l'Autriche et de la Croatie progressent vivement.

Les prix mondiaux du beurre et de la poudre écrémée diminuent depuis mars 2014



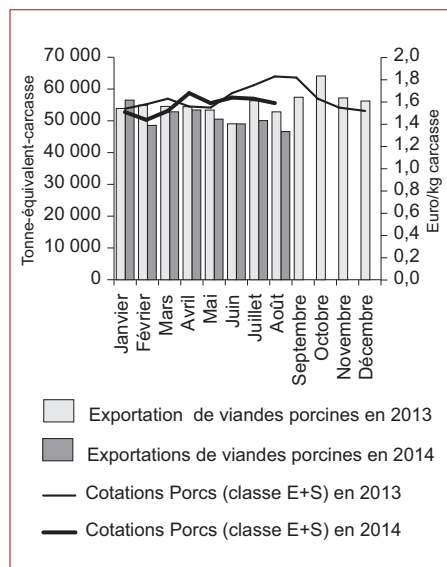
Source : USDA

La baisse des prix des produits laitiers européens observée depuis le début de l'année 2014 accélère en août



Sources : FranceAgriMer, Observatoire européen du marché du lait

Les exportations françaises de viandes porcines et les prix du porc baissent nettement, sur un an, en juillet et août



Sources : DGDDI (Douanes), FranceAgriMer - RNM

Les exportations françaises de viandes porcines et les prix résistent au début de l'année, avant de baisser fortement en juillet et août

Les exportations françaises de viandes porcines ont accusé une baisse au cours du mois de février (- 11 % par rapport à février 2013), du seul fait de l'arrêt des exportations vers la Russie. De mars à juin, la baisse des exportations s'était fortement réduite grâce aux exportations vers les pays asiatiques. En juillet, outre la baisse vers la Russie, les exportations ont diminué fortement vers la Chine. Puis en août, alors que les exportations vers la Chine reprenaient, celles vers l'Union européenne ont fortement baissé, notamment à destination de l'Italie, de la Grèce et de l'Allemagne. Au final, si les exportations françaises de viandes porcines ont dans un premier temps réussi à compenser la baisse due à l'embargo russe, en juillet et surtout en août, les possibilités de débouchés se sont restreintes (- 11 % sur ces deux mois par rapport à la même période de l'année précédente). Dans le même temps, les abattages ont augmenté en glissement annuel. La hausse de la production, conjuguée à

de moindres débouchés à l'exportation, a fait chuter le prix du porc, classe E et S, en août (- 14 % par rapport à août 2013), alors que celui-ci se maintenait nettement au-dessus de la moyenne des cinq dernières années depuis le début de l'année.

Au final, sur les huit premiers mois 2014, les exportations diminuent de 5,1 %, après deux années de baisse. En revanche, les importations de viandes porcines sont stables, sauf pour les abats dont les achats font plus que doubler.

Pour les fruits, compte tenu des calendriers de production, l'embargo russe a encore peu d'effets

En 2013, les exportations de fruits de l'Union Européenne vers la Russie se sont élevées à 1,3 milliard d'euros. Les pommes pesaient pour 27 % chacune de ces exportations, les pêches et les poires pour 14 % chacun et les mandarines, fraises, raisins et kiwis entre 4 et 6 %. Habituellement, les productions européennes de pommes, pêches, poires et kiwis trouvent un débouché important dans ce pays. En 2013, les exportations européennes de ces produits vers la Russie constituaient entre 6 à 8 % de la production européenne.

Les effets de l'embargo sur ces produits dépendent du calendrier de production. En France, les exportations de pêches et de poires se concentrent sur les mois d'été. En ce qui concerne, la pêche, la production française a été précoce en 2014 et s'est concentrée sur le mois de juillet. Ainsi, les exportations totales de pêche ont fortement progressé en juin et juillet par rapport à 2013, tandis que celles du mois d'août enregistraient des niveaux proches du mois d'août 2013. Sur la période de juin à août, les exportations de pêche ont augmenté de 12 % par rapport à 2013.

La situation de la poire est moins simple même si, tout comme la pêche, la production de la poire d'été a été précoce cette année. En juin et juillet, les exportations françaises étaient en hausse par rapport à 2013. Néanmoins, par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, les

exportations totales de poires en juin et juillet étaient en recul de 8 % et même de 20 % pour le mois de juillet. En août, les exportations de poires ont chuté par rapport à 2013 (- 63 %) et à la moyenne quinquennale (- 60 %). Cette baisse concerne l'ensemble des clients de la France : Belgique, Allemagne, Pays-Bas et Russie. Outre le fait que le calendrier de commercialisation a été plus précoce, la météo d'août n'a pas favorisé la consommation de fruits. Par ailleurs, certaines destinations ont pu être affectées par des campagnes de communication incitant à consommer la production nationale, en réponse à l'annonce de l'embargo russe. C'est le cas de la Belgique où une campagne de communication incitant à consommer des poires belges a été lancée très tôt sur les réseaux sociaux, et une campagne de publicité a été lancée fin août.

Pour la pomme, les difficultés devraient apparaître en fin d'année

La pomme, avec 7,8 millions de tonnes exportées, soit 344 millions d'euros en 2013, est le principal fruit exporté vers la Russie. Les exportations de pomme vers la Russie représentaient en 2013 près de 7 % de la production européenne. La Pologne représente 85 % des exportations de pomme vers la Russie. En 2013, 22 % de la production polonaise avait été exportée vers la Russie. Ces exportations avaient fortement augmenté au cours des campagnes précédentes. Le profil de la campagne européenne d'exportation de pomme vers la Russie se présente généralement ainsi : au mois d'août, les exportations sont quasiment nulles, puis celles-ci montent en puissance pour atteindre un pic en mars-avril, et re-diminuent ensuite. Ainsi, sur les deux dernières campagnes, les exportations entre février et mai représentaient plus de la moitié des exportations de pomme vers la Russie. De ce fait, pour les mois d'août et de septembre, l'embargo russe n'a pas encore d'effets sur le marché européen, mais pourrait en avoir pour la suite de la campagne. Le niveau des importations de pommes en provenance des pays tiers peut aussi influencer le marché européen.

Sources, définitions et méthodes

Source :

- Commerce extérieur de la France : direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)
- Commerce extérieur européen et données de production européennes : Eurostat
- Données sur le commerce mondial : plateforme UNCTADstat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Selon les sources de données, les valeurs des échanges d'un pays peuvent différer. En particulier, des produits exportés d'un pays vers un autre, mais passant par une plateforme ou un négociant localisé dans un autre pays, peut être comptabilisé différemment selon la source.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne/Disar/Données en ligne/Rubriques/Économie agricole/Conjoncture de l'économie agricole/Conjoncture du commerce extérieur agroalimentaire » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Commerce extérieur » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En 2013, les exportations de céréales permettent à l'excédent agroalimentaire de se maintenir à un haut niveau », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/235, mars 2014
- « En dix ans, l'Allemagne est devenu l'acteur européen incontournable de la production de viande porcine », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/231, janvier 2014
- « En 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires progresse grâce aux exportations de céréales », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/226, octobre 2013
- « En 2012, les échanges agroalimentaires avec les pays tiers s'intensifient », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/205, mars 2013
- « L'excédent agroalimentaire progresse grâce à une demande soutenue des pays tiers en produits transformés », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/195, octobre 2012
- « Marché européen de viande de poulet : la France concurrencée sur les marchés intérieur et intracommunautaire », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/188, septembre 2012
- « Bonne tenue de l'activité des IAA au premier trimestre 2012 », Synthèses Conjoncture Industrie agroalimentaire n° 2012/185, juillet 2012
- « Prix des céréales et ventes de produits transformés tirent l'excédent agroalimentaire », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/174, mars 2012

Pour nous contacter : agreste-info@agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr